

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2019

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2018

Retrouvez cet avis sur impots.gouv.fr Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

M QUAN SAME THOMAS 6 B RUE DE MALLEVILLE 95880 ENGHIEN LES BAINS

Vous êtes non imposable à l'impôt sur le revenu.

Vos références		Votre situation		
Numéro fiscal :	14 66 810 831 150 C	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	0 €	
Revenu fiscal de référence	: 14790			
Référence du document :	19 A7 0778726 89			
Adresse d'imposition au 01 6 B RUE DE MALLEVILLE 95880 ENGHIEN LES BAINS				
Numéro FIP : 95	50 23 45 0225128789 3			
Numéro d'ordre :	1			
Date d'établissement :	19/05/2019			

## Vos démarches

Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre

prélèvement à la source, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

→ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone: Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401\*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.

Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.

→ Sur place : Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur

impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

441-0 au coae penal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 21/05/2019

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Salaires Allocations de chômage et de préretraite	15695 4813	
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup>	20508	
Déduction 10% ou frais réels	- 5718 14790	14790
Salaires, perisions, rentes nets	14790	14790
Revenu brut global		14790
Revenu imposable		14790
Impôt sur les revenus soumis au barème 14		327
Décote		- 327
Impôt sur le revenu net avant corrections		0
Montant net de votre imposition		0
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net		0
Au vu des éléments que vous avez déclarés,		
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>		14790
RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE	:	
NEGIDENGE EXCLUSIVE NEGIDENGE ALTERNEE	<u> </u>	

С

SITUATION DU FOYER

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

CAS PARTICULIER

DONT ENFANTS HANDICAPÉS

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS

ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES ENFANTS MARIÉS PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES NOMBRE DE PARTS

1.25